

CIBLE

Western

Connaissez-vous M. Baroin ? Sachez que c'est un homme promis à une notoriété certaine puisqu'il dirige, depuis le 15 septembre, la mission de célébration du bi-centenaire de la Révolution française.

La tâche est délicate. Alors que la Révolution française semblait enfin terminée dans les esprits et dans les cœurs, voici que les couteaux ressortent des vestiaires. A droite comme à gauche, des historiens-militants se replongent avec délices dans un de nos vices préférés, qui consiste à « enrichir » les règlements de comptes du moment avec les guerres civiles du passé.

Nous avons déjà dit à plusieurs reprises que nous ne participions pas à ce jeu pervers. Nous constatons avec plaisir que Claude Manceron, vieil ami du président de la République, souhaite que « l'immense drame » shakespearien de la Révolution soit regardé avec toute la « sérénité » et toute « l'objectivité » possibles. Nous espérons que M. Baroin se placera de la même manière au-dessus des passions, afin que le drame révolutionnaire ne soit pas rejoué comme un western politico-historico-métaphysique. Bon travail, M. Baroin !



DROGUE : les lacunes de M. Chalendon

Cuisine

A propos de découpage

Evidemment, la tentation était forte; et l'on comprend que le Président y ait succombé. Politiquement, tout l'y poussait. D'une part, il coupe l'herbe sous le pied des communistes qui réclamaient ce refus à cor et à cri, d'autre part il enfonce un coin dans chacune des divisions de la droite. Le Front National ne fait pas mystère, et pour cause, de son opposition farouche au projet. Dès lors, la majorité de J. Chirac tient à quelques voix. D'autant plus que l'UDF, plus divisée que jamais, déconvenue par son relatif insuccès (par rapport à son «allié» RPR) des sénatoriales, se demande à quelle sauce elle va être accommodée.

DES VOIX DISCORDANTES

C'est pourquoi, si Jean Foyer (RPR), toujours aussi agité, affirme que F. Mitterrand est dans «l'illégalité» en refusant de signer, J.-P. Soisson (UDF) reconnaît que «juridiquement, il en avait le pouvoir», et Philippe Vasseur (porte parole du PR) avoue franchement qu'à la place du Président, il aurait

Le refus, exprimé par François Mitterrand, et rendu public par un communiqué du 2 octobre, de signer les ordonnances sur le découpage électoral a provoqué peu de remous. Pourtant il est intéressant à analyser.

agi de la même façon. Ce ne sont là que quelques exemples des déclarations discordantes exprimées au sein de la majorité.

Aussi le Premier ministre se trouve-t-il contraint, après que l'ordonnance se soit transformée en projet de loi, d'utiliser à nouveau l'article 49-3. La première conséquence sera que les modifications - s'il doit y en avoir - seront négociées dans les anti-chambres. S'il faut se féliciter de l'existence de ce fameux article, qui permet au pays d'être gouverné malgré des majorités peu unies, son emploi répété n'en traduit pas moins une régression de nos mœurs parlementaires.

L'AMBIGUÏTÉ DE LA FONCTION PRÉSIDENTIELLE

Par ailleurs, chacun s'est employé, aussi bien du côté de l'Élysée que de celui de Matignon, à dédramatiser la situation. Bien sûr, le refus de F. Mitterrand

est survenu dans un contexte (celui des attentats) où l'unité nationale apparaissait plus que jamais nécessaire; mais il est



bon que la possibilité pour le Président de s'opposer à un projet émanant de la majorité du moment se banalise. La distinction entre la fonction présidentielle et celle de chef de

gouvernement ne peut que renforcer le caractère «monarchique» de la première.

En revanche, la cause défendue par le Président est, cette fois, plus contestable que le souci d'indépendance nationale qu'il avait manifesté à propos des dénationalisations. Même si l'on sait F. Mitterrand attaché aux «traditions républicaines» invoquées, on peut également considérer que les considérations partisans l'ont emporté sur le rôle d'arbitre qui devrait demeurer le sien.

Telle sont aussi les limites et

l'ambiguïté présidentielle dans la Vème république, malgré les côtés «monarchiques» voulus par de Gaulle.

Alain SOLARI

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : A propos de découpage - p.3 : Budget de la recherche - p.4 : Dénis de justice - A quoi bon le GATT - p.5 : Hassan II - Les Fourons - p.6-7 : L'envers de la drogue - p.8 : Bartosz et Térésa - Michel Foucault - p.9 : Jean-Paul II et l'audace de l'amour - p.10 : Bukowski le scandaleux - p.12 : La monarchie au péril du passé
 REDACTION - ADMINISTRATION
 17 rue des Petits-Champs 75001 Paris
 Tel. : (1)42.97.42.57
 Directeur de la pub. : Yvan AUMONT
 Comm.Parit. 51700 - ISSN 0151-5772
 Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (55 F), 6 mois (105 F), un an (180 F), de soutien (300 F)*

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Peau de chagrin

Budget Pompidolien pour la recherche

Nous avons exprimé dans un article paru en juin dernier (1) nos vives inquiétudes devant l'inconséquence des premières mesures du gouvernement envers ce secteur clé. Les annulations sur le budget 86 provoqueraient un arrêt brutal à l'effort engagé pour une politique française de recherche et de développement technologique. Nous avions pressenti le danger des décisions prises, qui au lieu de poursuivre la politique salvatrice de 81 préparaient une véritable exaction. Enfin la part de la recherche atteignait un niveau appréciable du P.I.B (2,29% en 85 contre 1,8% de 70 à 80 et à mettre en parallèle des 2,73% aux U.S.A., 2,55% au Japon et 2,57% en Allemagne). Il est évident pour qui veut s'en soucier que la recherche privée ne peut assumer à elle seule le financement de tous les programmes (50 milliards contre 416 aux U.S.A., 111 au Japon et 81 en Allemagne) même si elle fait un énorme investissement depuis 82 (5% par an en volume).

MISE EN GARDE GENERALE

Malgré l'animadversion unanime, le gouvernement se dirige vers l'abandon et le sous-développement. Peu chaut aux dirigeants actuels que les scientifiques lancent des cris d'alarme. Il n'est qu'à constater les effets des dénonciations faites par des chercheurs en renom (2) ou des appels au gouvernement de la part des responsables de la recherche pour le comprendre. Même le C.S.R.T (4) n'est pas écouté, puisque dès le 3 juillet il exprimait ses craintes et conviait à une politique plus responsable observant qu'un budget

Le gouvernement amorce un retour vers la politique des années 70 en ce qui concerne « le plus sûr moyen de perdre de l'argent » à savoir la recherche ! Qu'importe les retombées sur la santé, les entreprises et l'emploi, il n'est obsédé que par le court terme.



amoindri « compromettrait la capacité de la France à faire face à la concurrence des autres pays développés » et remarquant que « la suppression prévue d'emplois scientifiques implique des effets à long terme, sans commune mesure avec les économies réalisées ». Il est notoire qu'une partie significative de l'intelligence française est contrainte à

l'émigration faute de débouchés ou de moyens.

INCOMPETENCE

Aucune de ces mises en garde n'a eu d'effet. Et ce sont une réduction de 20% des autorisations de programme et une compression d'au moins 1,5%

des effectifs (suppression de 19.549 postes) qui touchent la recherche (5) par ce budget 87 amputé de 6% par rapport à celui de 86 (avant annulations). On sait qu'en France les chercheurs doivent vivre de l'amour de leur discipline et d'eau fraîche; c'est sans doute pourquoi ils n'auront qu'un maintien strict de leur pouvoir d'achat. Le problème prioritaire, cependant, est celui des jeunes chercheurs. Après le blocage de 86 il a fallu proposer des postes à contrat d'un an, c'est ainsi qu'au C.N.R.S. 285 d'entre eux devront repasser le concours sans aucune assurance pour leur avenir. Il apparaît que le sacrifice d'une génération de chercheurs est la solution miracle du gouvernement pour relancer l'économie. On s'achemine, dès lors, vers une translation des offres d'une année sur l'autre, peut-être une année sabbatique favorisant la recherche d'un poste à l'étranger !

Le gouvernement aime à se présenter comme véritable serviteur de l'Etat mais si le souci de l'Etat est nécessaire, celui de la France devrait rester la motivation principale de tout responsable politique à fortiori lorsqu'il est en charge de l'avenir du pays. Or l'irresponsabilité de nos gouvernants en ce domaine est flagrante. Il est dommage que la cohabitation ne se situe qu'à l'échelon des hommes et non à celui des projets reconnus comme prioritaires pour le bien commun.

Frank LAFONT

(1) « Royaliste » n° 450 du 3-06-86
(2) « Le Monde » du 7-05-86
(3) « Le Monde » du 16-05-86
(4) Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie.
(5) Nous examinerons dans un article à paraître le cas spécifique de la recherche dans les Universités.

Nouvelle-Calédonie

Déni de justice

Le non lieu rendu dans l'affaire de Hienghène est ressenti par les indépendantistes canaques comme une pure provocation.

Le 5 décembre 1984, en pleine période de troubles, sept fermiers isolés dans la vallée de Hienghène se mettent en embuscade. Ils ouvrent le feu sur un groupe de militants canaques circulant en automobile. Dix seront tués. Certains d'entre eux, blessés, sont achevés à bout portant. Parmi les victimes, se trouvent deux frères de Jean-Marie Tjibaou.

ont décidé de ne pas se rendre à Paris, où ils étaient invités par le Premier ministre. Tout en dénonçant la provocation, le F.L.N.K.S. a, d'autre part, invité la population canaque au calme.

Des projets de Bernard Pons (1) à la décision du juge Semur, on assiste en Nouvelle-Calédonie à la destruction de ce qui avait été réussi par Edgar Pisani. Consciemment ou non,



■ Jean-Marie Tjibaou

Après une longue instruction, le juge Semur vient de rendre une ordonnance de non-lieu: selon lui les inculpés auraient été en état de légitime défense. Ainsi, dans un climat de peur collective, un groupe peut préméditer et commettre un assassinat collectif sans encourir de châtement. C'est admettre la vengeance politique et sociale, qui est très exactement le contraire de la justice. Circonstance aggravante, à l'heure où nous écrivons, le parquet de Nouméa n'avait pas encore jugé bon de faire appel.

La décision du juge d'instruction et le silence du parquet ne pouvaient manquer de créer une vive émotion. Le climat, que Jacques Chirac s'était employé à détendre, s'est à nouveau durci et quinze maires

voici qu'on crée la situation d'affrontement que l'on dit redouter entre le « patriotisme » et l'« indépendantisme ». Comme le « patriotisme » se confond pour l'heure avec l'injustice, comme des actes de terreur ne sont pas distingués de la légitime défense, on finira pas déclencher à nouveau les violences extrémistes que le F.L.N.K.S. s'efforce de contenir, et l'on pourra réprimer en toute bonne conscience. A la chambre d'accusation d'abord, au Premier ministre ensuite, d'enrayer cette logique homicide.

Yves LANDEVENNEC

(1) Cf. l'article de Luc de Goustine, « Royaliste » n°451.

Interrogation

A quoi bon le GATT ?

A la fin du mois de septembre a eu lieu à Punta de l'Este en Uruguay, le lancement d'un nouveau cycle de négociation de l'accord du GATT sur les tarifs douaniers et le commerce international. Ce dernier, davantage encore que le précédent, qui dura six ans, de 1973 à 1979 à Tokyo, risque de s'éterniser et de se perdre dans les arcanes politico-commerciales... pour des résultats discutables.

Déjà, la veille de l'ouverture, Ronald Reagan donnait le ton en déclarant prioritaire la lutte « contre la pratique destructrice qui consiste à subventionner les produits agricoles ». Michel Noir, le ministre français du Commerce extérieur, rétorquait que les aides européennes aux exportations agricoles, puisque ce sont elles qui sont visées par le président américain, étaient « intangibles et non négociables ».

Montrant par là que les « Douze » étaient unis et ne devaient pas étaler leurs divisions dans un domaine habituellement sujet à polémiques. Mais si les débats sur le commerce agricole promettent d'être longs, il ne faut pas perdre de vue qu'un quart des transactions internationales concerne les services et les produits de haute technologie. D'où les craintes de la délégation japonaise qui menace de claquer la porte des négociations si la CEE cherche à obtenir des clauses allant à l'encontre des intérêts nippons. Enfin, les pays du tiers monde ne restaient pas sans réagir et se déclaraient prêts à défendre avec vigueur le régime de faveur dont ils bénéficient.

Punta de l'Este nous assure d'une belle bagarre entre les protectionnistes et les partisans du libre-échange, la CEE et le Japon, le nord et le sud, les pays riches et les pays pauvres. Mais avant de voir quel est

l'enjeu de cette conférence il est nécessaire de rappeler ce qu'est le GATT et à quoi il sert. C'est d'abord un traité signé après la seconde guerre mondiale par les grandes puissances. Il s'agissait alors de reconstruire l'économie internationale et de favoriser la croissance en supprimant autant que possible les barrières douanières. Partant de là, deux questions se posent. On peut se demander si ce système élaboré en 1947 a encore sa raison d'être. Dans le concert économique des nations, de nouveaux pays sont apparus (notamment dans l'Asie du sud-est), ainsi que de nouveaux produits, dont il est nécessaire de tenir compte. Ensuite, malgré les accords signés dans le cadre du GATT, l'expérience montre que les Etats ne manquent pas d'imagination pour mettre au point de nouveaux moyens de protection plus efficaces que les traditionnelles barrières douanières. Alors à quoi bon le GATT ?

Cependant, de la réussite ou de l'échec de ce nouveau « round » dépend le paysage économique des dix années à venir. Et puisqu'un retour en arrière vers la bilatéralité des relations commerciales semble désormais impossible (bien qu'étant à beaucoup d'égards préférable), souhaitons que les 92 pays représentés fassent passer l'intérêt commun avant leurs propres intérêts immédiats; on peut toujours rêver.

Patrice LE ROUE

Sagesse

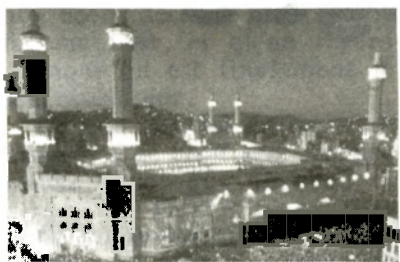
Hassan II, la France et l'Islam

En ces temps d'amalgame, où tout Arabe est réputé terroriste et tout musulman, fanatique, les déclarations du roi du Maroc doivent être méditées.

Notre confrère *Le Nouvel Observateur* a récemment publié (1) un très remarquable dialogue entre Hassan II et Jean Daniel. S'il est nécessaire de le lire intégralement pour en apprécier l'importance, nous devons d'en retenir au moins quelques passages, et d'abord celui qui concerne les attentats de septembre à Paris. « Je lis ici et là, s'indigne le roi du Maroc, que cette barbarie pourrait être commise au nom de je ne sais quelle cause arabe, islamique, palestinienne. Quel cynisme ! Quel dérisoire abus de langage ! Ce sont précisément les sujets où l'on ne peut rien reprocher à la France, rien sinon une trop grande ouverture, générosité, un trop grand « libéralisme ». Notamment, s'il y a un pays qui a été fidèle au Liban, et parfois contre le Liban lui-même, s'il est un pays qui est resté fidèle à la cause que le Liban défendait, c'est-à-dire la présence dans sa communauté des Palestiniens chassés d'ailleurs, c'est bien la France.

Evoquant sa rencontre avec Shimon Pérès, le roi du Maroc s'étonne qu'on ait pu contester le principe même de ces entretiens, par des déclarations doublement hypocrites: d'une part les pays arabes ne cessent d'avoir des contacts secrets avec Israël, d'autre part on oublie que « le sommet de Fès de septembre 82 avait bel et bien reconnu Israël comme Etat, comme nation, comme territoire ayant droit à des frontières sûres ». La rencontre d'Ifrane s'inscrit dans ce processus d'apaisement.

Jean Daniel évoque enfin la



■ Défendre La Mecque contre le chiisme...

vague d'intégrisme islamique « qui pourrait obliger à tout faire repartir à zéro ». « C'est une course de vitesse, répond Hassan II, qui n'entend pas en être le spectateur. La vague intégriste... pose au chef d'Etat arabe que je suis un problème précis. Il n'est en effet aucune cause au monde qui me ferait déplacer un seul soldat du Sahara, dont la cause, comme vous le savez, me reste sacrée. Aucune cause sauf une cependant, une et une seule: si jamais le malheur voulait que les lieux saints fussent l'objet d'une occupation hérétique installant à Médine et à La Mecque un pouvoir religieux, qui serait aussi, à ce moment-là, puisque chiite, un pouvoir politique. Alors, en dépit du fait que nous habitons le cap extrême de l'occident et que nous soyons à des milliers de kilomètres des lieux où souffle encore l'esprit du Prophète, il nous faudrait aller les armes à la main préserver notre identité musulmane, celle qui se définit par le salut des âmes et non par la domination des peuples ».

La déclaration est décisive, historique peut-être.

S.F.

(1) « Le Nouvel Observateur », n° 1142, 26 septembre - 2 octobre 1986.

Symbole

Les Fourons

C'est au cœur du triangle de Liège, Maastricht, Aix-la-Chapelle, que la querelle linguistique qui divise les Belges se cristallise. Et il ne s'agit pas d'une simple querelle de clochers.

Pour comprendre ce qui se joue au nord de Liège, dans les hameaux de Teuven, Fouron-St-Pierre, Fouron-le-Comte, Fouron-St-Martin, Remersdael et Moulant, il faut se rappeler l'histoire récente de la Belgique. D'un côté, une communauté flamande jeune, généralement catholique et conservatrice, soudée par l'esprit de groupe et en plein essor économique. De l'autre, une communauté francophone individualiste, à la natalité déclinante, répartie sur deux régions: la Wallonie, qui a bénéficié de la révolution industrielle, mais se trouve aujourd'hui en plein déclin; et Bruxelles, enclave en pays flamand, dont le dynamisme est entravé par sa limitation territoriale.

Après une longue évolution, l'administration de notre voisin est aujourd'hui fort complexe et comporte plusieurs niveaux: l'Etat central (que beaucoup de francophones estiment être aux de la majorité flamande), la Communauté et la région flamande (fusionnées depuis 1980 et qui prennent ainsi un poids spécifique), la Communauté francophone, la région wallonne; enfin Bruxelles qui, bien qu'à 85% francophone, est officiellement bilingue et privée d'institutions régionales.

de sombres tractations, à la province néerlandophone du Limbourg, réclament en vain le « retour à Liège ». Or, le bourgmestre, José Happart, risque d'être destitué par un arrêt du Conseil d'Etat, parce qu'il ne parle pas le flamand. Quand on sait par ailleurs que le dit bourgmestre préside aux destinées d'un groupe nommé le « hérissou », chargé de lutter contre les mouvements flammingands d'extrême-droite qui organisent des « excursions » musclées dans les Fourons, on imagine le caractère explosif de la situation.

UNE PREMIERE ETAPE ?

D'autant plus que si cette interprétation de l'actuelle constitution devait prévaloir, les politiciens flamands ne manqueraient pas d'exiger que les élus des communes « à facilités » de la banlieue de Bruxelles (entendez par là les communes à majorité francophone, mais officiellement situées en territoire flamand) parlent néerlandais.

En attendant, c'est la survie de l'actuel gouvernement Martens qui se joue. On se demande ce qui se passerait si les Belges devaient élire un Président...

Pierre CARINI

LE RETOUR A LIEGE

Dans ce contexte de tension, la crise actuelle prend valeur de symbole. Depuis 1963, les Fourons, francophones à 60% et pourtant rattachés, par

**pensez à la
souscription !**

Chalandonnerie

L'envers de la drogue

Le ministère de la Justice s'est déclaré surpris des réactions soulevées par son train de mesures de lutte contre la drogue. Or, sa manière de le présenter, à elle seule, en accentuant leur aspect répressif aux dépens de leur intention thérapeutique, explique que les praticiens, juges, médecins, psychologues et leurs nombreux collaborateurs sociaux et familiaux qui se dévouent sur le terrain aient laissé éclater leur indignation. Ils avaient quelques raisons de craindre que, dans ce domaine si névralgique de la pathologie sociale contemporaine, un discours gouvernemental grossièrement musclé ne vienne mettre à bas tant d'efforts pour la passagère satisfaction d'une opinion hantée par l'insécurité.

A la seconde lecture, il est juste de reconnaître au projet de M. Chalandon un caractère moins simpliste. Les chiffres publiés témoignent d'une répartition des crédits que l'on pourrait prétendre au moins équilibrée entre les tâches de répression et celles tournées vers la thérapeutique, la prévention et la recherche.

Il serait donc malvenu de se cantonner là à un procès d'intention qui donnerait à croire comme le fait à rebours, dans «Le Monde» du 3 octobre, M. Philippe Bilger, qu'il y aurait sur un sujet si grave deux philosophies opposées, et alternantes, celle de gauche qui dépénalise les actes en dé-

clarant les toxicomanes irresponsables, et celle de droite qui, en articulant le pénal sur le thérapeutique, satisferait aux deux exigences de justice et d'éducation.

LE JOUR ET LA NUIT

La philosophie a cependant profondément à voir dans cette affaire, non pas seulement comme doctrine éphémère de l'action d'un gouvernement, mais au sens le plus noble et le plus général, comme interrogation sur la vérité de l'être, ou plutôt des rapports que chacun d'entre nous est capable d'entretenir

avec sa vérité profonde, fût-elle dissimulée à la conscience claire et par là réputée marginale, virtuellement menaçante de l'ordre régnant.

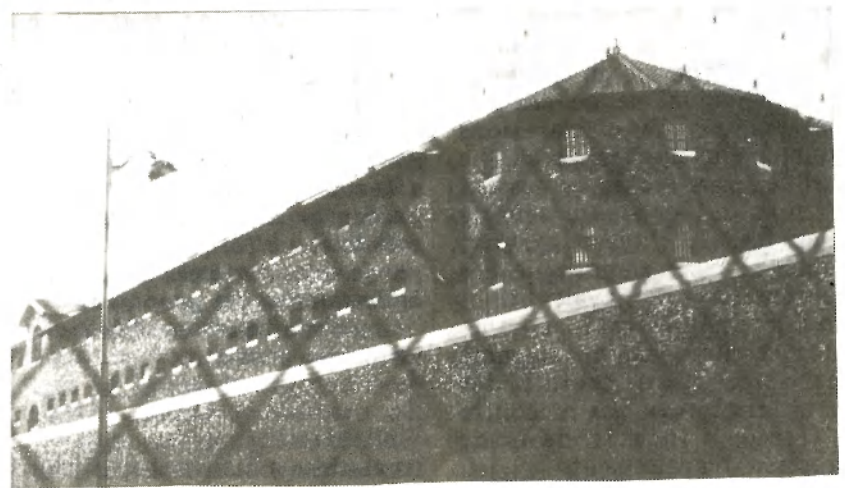
On voit que la question est assez vaste pour évoquer ensemble toutes nos réponses à l'idée d'agression, nos défenses contre l'insécurité. Limitons-nous pourtant à celles touchant la drogue et les drogués.

Ils nous font peur.

La loi de 1970 ne condamne pas seulement le commerce des stupéfiants, mais leur usage. Les récentes mesures d'application vont jusqu'à assimiler le détenteur de drogue à un usager en les traitant tous deux en délinquants. Simultanément, on observe que la justification par la drogue a, dans les procédures pénales, quasiment remplacé la justification par l'alcool; dont on sait que ni l'usage, ni l'abus ne sont sanctionnés quand ils ne sont pas cause virtuelle de danger pour autrui.

Il y a là un profond malentendu. Ce que l'usager va chercher dans la drogue comme dans l'alcool, c'est une manière d'évasion du monde diurne, et l'évasion, à moins que ce ne soit le recroquevillement dans une réalité «autre» où le désir se paye le luxe d'un illusoire assouvissement. On devrait savoir qu'aucune société ne peut interdire absolument ce recours simulateur au phantasme, au rêve, à la transe. Au contraire, son équilibre fonctionnel, sa liberté, se juge à la manière dont elle est capable de ritualiser, de faire passer en célébration festives, artistiques, poétiques ou carnavalesques l'immense réserve de pulsions cachées qui est, comme la coque est au navire, le ventre nourricier porteur de sa

■ Les prisons transformées en hôpitaux... guérir ou réprimer ?



Qui pourrait nier aujourd'hui que la lutte contre l'usage de la drogue soit une nécessité prioritaire ? Encore faudrait-il que cette lutte soit sous-tendue par une réflexion de fond sur les causes profondes de ce fléau.

Les mesures annoncées par M. Chalandon ne semblent pas répondre à ce critère si l'on en juge par les réactions qu'elles ont suscitées de la part des spécialistes. Nous voulons pour notre part contribuer à cette réflexion en ouvrant ce dossier.

conscience claire et de sa volonté positive.

Ce rapport est chez nous détérioré, inassumé, vacant. Déjà, les ravages de l'éthylisme étaient venus combler l'angoisse d'un monde industriellement aliéné. Mais une apparence de lien entre les alcools et la convivialité festive a fait subsister parmi nous cet exutoire comme licite, triste prothèse à la mutilation de l'âme commune.

A présent, sur la drogue, l'interdit s'abat. Il s'abat avec toute la violence contraire du désir refoulé qu'elle symbolise. Il s'agit de barrer le dernier chemin de repli à notre misère. J'entends bien que ce chemin est de misère absolument. Mais il faut comprendre à quel point la pénalisation radicale de la toxicomanie est à la fois symptôme de notre impuissance à être, nuit comme jour et socialement, humain, et de notre peur d'accepter chez l'autre, le déviant, le jeune, l'étranger, toute tentative en ce sens. Tentative dépravée, certes, mais que je déclare ici moins irréalisante dans son autodestruction pathétique que la rationalité totalitaire de nos lois.

nationale et la paix civile, là enfin, la justice des institutions et des pratiques dont la démocratie formelle n'est qu'une approximation actuelle, fragile, toujours réformable.

Lutter contre la drogue sans avoir reconnu ce qu'il y aurait à défendre contre elle équivaut strictement à demeurer passif. La drogue en tant qu'ennemi, cancer, terrorisme, fascisme de la psyché, s'attaque, comme tout adversaire, à ce que nous avons de plus précieux et négligeons. Pour cette raison, elle croit pouvoir l'investir et se l'arroger. Elle nous compense.

Un discours de guerre civile ne nous rendra pas la cohérence morale qui nous échappe, l'idée que notre destinée personnelle fait un tout, et qu'un regard d'amour en est finalement le seul révélateur.

De cela manque justement le drogué, il se croit seul, comme nous; il se sent absurde et déchiré entre passions contraires, comme nous; il ignore qu'il existe un point de vue d'où son être prend une infinie valeur, comme nous. Qu'est-ce donc qui nous retient de basculer dans la drogue ? Le hasard. Ou ces autres drogues

délétères que ce sont l'argent à gagner, nos confort, ou nos volontés de puissance. Et l'on voudrait après cela faire que les enfants, les nôtres, y échappent ? Ou qu'ils en guérissent en prison ?

LE DESIR

Ceux qui entendent ce langage, même confusément, seront particulièrement frappés et affligés par la série de mesures récemment annoncée.

Remplacer l'incitation à se faire soigner par une incarcération en unité spéciale de traitement barre la route mitoyenne difficile, de la reconversion des désirs dans le corps social. Aucun milieu carcéral n'offre les transitions nécessaires à cela, mais il y substitue un choix d'une cruauté inaffrontable entre la normalité prescrite et la mort civile.

Procéder à l'école à une initiation aux dangers de la toxicomanie, c'est, dans le

présent état social, tenter d'imposer le discours de l'interdit scientifico-technique contre la charge creuse des tentations de l'imaginaire, si forte et si féconde chez les adolescents. Provocation à enfreindre ces lois trop bien faites pour être vivables. Car ce sont là des lois d'adultes qui ont oublié d'être enfant.

Polariser enfin le regard sur la drogue, ou la violence, comme menaces externes, étrangères au sujet, en entériner l'exclusion, c'est, à l'égard de tous, une contre-éducation négative dont la perspective est l'autisme, c'est-à-dire un terrorisme retourné vers l'intérieur.

Au lieu de tout cela, ou plutôt, plus fort et plus profond que ces réactions décadentes, il faut ouvrir, accepter, tolérer non point la drogue, cette torture chimique suicidaire, mais chacun de ceux qui en nous et près de nous exprime par là un désir qu'il est vain, et trop souvent criminel, de prétendre châtier autrement qu'en lui répondant.

Luc de GOUSTINE

LA GUERRE

En effet, le discours tenu quotidiennement au citoyen demeure sur ce sujet l'analogue de celui qu'on croit bon de tenir sur toutes les menaces biologiques, sociales et politiques avouées. La lutte est déclarée de la même façon contre la drogue, le cancer, le terrorisme ou les atteintes à la démocratie. Mais cette polémique où le citoyen est censé s'inscrire est pauvrement manichéenne : pauvrement par réduction de l'engagement à un simulacre de duel d'où l'ambiguïté réelle est exclue. Or l'on ne peut longtemps s'investir entièrement d'un seul côté sans méconnaître une part de soi-même. Le combat du cancer, de la violence ou de l'illégalité se livrent d'abord en nous (nos chancres, nos viols, nos malhonnêtetés) et ont pour conséquence utile la réforme constante des valeurs défendues. Ici la vie physique ou spirituelle, là l'autonomie

En estimant que tout drogué doit d'abord être considéré comme un délinquant qu'il faut enfermer et soigner de force, M. Chalandon a déclenché des réactions hostiles dans la magistrature, chez les spécialistes de la question et jusque dans les rangs de la majorité.

Ainsi, Monique Pelletier, qui fut chargée de la lutte contre la drogue par V. Giscard d'Estaing estime que « le toxicomane est un être qui souffre. On n'arrivera à rien sous la contrainte ». Quant à Simone Veil, elle pense que « soigner les drogués en prison, cela risque d'amener beaucoup de déconvenues. Je n'aurais pas signé le plan Chalandon ».

Dans une déclaration très violente, le Syndicat de la Magistrature a dénoncé de son côté des « dispositions hallucinantes d'incompétence et de méconnaissance du problème de la toxicomanie... ».

De surcroît, le plan Chalandon est conçu au mépris de l'expérience comme le rappelle le docteur Ingold, directeur de l'Institut de Recherche en Epidémiologie de la Pharmacodépendance : « ... Les Etats-Unis qui ont donc connu le drogué-délinquant, la répression massive, les prisons-hôpitaux et les communautés thérapeutiques, n'ont pas réussi à empêcher la folle propagation de l'héroïne dans les classes moyennes. Sans parler de l'arrivée du crack. Bref c'est le fiasco en Amérique ». Quant aux grandes campagnes anti-drogues, elles ont eu, aux Etats-Unis également, des effets pervers : « Le premier (message) était sans subtilité, on mettait tous les stupéfiants dans le même sac. Très vite les jeunes s'apercevaient qu'ils ne perdaient pas la mémoire et ne devenaient pas héroïnomanes parce qu'ils avaient fumé un

joint. Résultat : on accordait plus aucun crédit au discours des grandes personnes.

Deuxième campagne : on essayait de présenter objectivement une information sur les différents produits : effet incitatif direct !

Troisième campagne : on reprenait un peu des deux premiers messages, on insistait sur les dangers et on faisait appel à un ancien toxicomane pour qu'il raconte son expérience. Là l'effet incitatif s'avérait encore plus fort. Les adolescents étaient fascinés par le charisme de l'ancien toxicomane. »

La lutte contre la drogue est un combat toujours plus difficile que ce que l'on imagine. Mais au diable l'expérience ! Un drogué enrhumé, c'est quelques voix en plus. Atroce démagogie.

S.F.

Pologne

Bartosz et Térésa

Luc de Goustine nous a habitué à des œuvres où s'entremêlent symboles et mystique. Avec son dernier roman, *Bartosz et Térésa*, c'est un combat subtil, d'amour et de haine, qu'il déroule devant nous.

La Pologne est peut-être le seul pays d'Europe où se passe encore quelque chose, où quelque chose nous dépasse. Goustine le connaît magnifiquement bien, pour y être allé souvent et y avoir des amis. Par de petits détails - mais qui font tout un monde de différences - il sait rendre l'atmosphère de ce curieux pays de l'Est: l'odeur de crésyl des bâtiments officiels, l'ancienne école des Soeurs transformée en poste de milice, l'église enfin « blanc et or, verrières feu (...) Luxe absolu de Ta demeure, Seigneur, propreté, bonne odeur de Ta maison ». Pour qui a pu entrevoir la misère, les contradictions, mais aussi la grande Espérance de ce peuple, le livre de Luc de Goustine est une confirmation, une sorte de preuve écrite.

Dans une petite ville près de la frontière soviétique, les deux héros du roman campent deux positions antagonistes. Lui, Bartosz, le médecin proche de la cinquantaine, est un ancien de Solidarnosc. Elle, Térésa, a trente-deux ans, fille d'un des pères fondateurs de la Pologne socialiste, elle fait partie de la « nouvelle noblesse ». Sa fidélité au Parti lui vaut de di-

riger l'hôpital où travaille Bartosz.

Rien, vraiment, ne doit les réunir. Ils croient chacun à ce qu'ils sont, et pourtant très vite à travers la lutte qui s'engage entre eux - et à travers eux, entre les deux Polognes - les teintes se mêlent. L'amour semble paraître où n'était que la mort. Lorsque le père de Térésa, ce père presque divinisé, fut emprisonné dans les années 50, accusé de déviationnisme, n'était-ce par Bartosz, alors jeune médecin, qui fut requis pour le soigner ?

Térésa, la communiste, montre au chrétien Bartosz combien il se leurre sur l'Occident et sur la France: « Il n'y a plus pour toi que la Pologne, et notre pape à Rome ». Dans l'exaltation du moment, elle rêve un nouvel avenir: « Car c'est nous - le Parti - qui tenons encore la force politique, les leviers de commande, et vous - chrétiens - le spirituel, le moral, l'éternel. On se complète (...) Il n'y a que nous qui le savons, ici, que votre Foi et notre Loi, ensemble, manœuvreraient l'histoire. »

Mais cela ressemble trop à un constat d'impuissance. La logique totalitaire rend impossible le compromis. Le roman pourtant s'achève sur deux mots qui résument si bien l'extraordinaire ténacité des Polonais, et qui laissent espérer pour demain. Ces deux simples mots sont: « Allons-y ».

Philippe DELORME

Luc de Goustine - « Bartosz et Térésa », Ed. Critérion. Prix franco: 62 F.



Hommages

Michel Foucault

Deux revues ont consacré un numéro spécial à l'auteur de l'« Histoire de la Folie », mort en 1985.

Chaque livre de Michel Foucault était un événement, et il n'en est pas un que nous n'ayions analysé et critiqué. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que nous le retrouvons à travers les études et les témoignages qui ont été rassemblés, en d'excellents numéros spéciaux, par la revue *Critique* et par *Le Débat*.

Gérard Leclerc reviendra prochainement, à l'occasion de la parution du livre de Gilles Deleuze, sur le sens de cette œuvre inachevée. Nul doute qu'elle a marqué son temps, au point d'être « indispensable à l'intelligence de la France des années soixante à quatre-vingt » comme le souligne Pierre Nora en introduction au numéro du *Débat*. On la voit se prolonger aujourd'hui dans les travaux des élèves de Foucault.

On connaît moins l'influence que Foucault a exercée à l'étranger, et les recherches qu'il a suscitées dans de nombreux pays. En rassemblant les contributions de onze philosophes étrangers, *Critique* nous permet de mesurer cette influence aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en Italie. *Le Débat*, de son côté, a publié des études de Georges Canguilhem, de Robert Castel, de Jacques Donzelot, de Pasquale Pasquino qui sont autant d'approches utiles à ceux qui hésiteraient à aborder d'emblée cette œuvre difficile. Les activités militantes et la personnalité si attachante du philosophe sont évoquées par Katarina von Bulow (toujours dans *Le Débat*) tandis que Paul Veyne conclut le numéro de *Critique* par une analyse limpide du « dernier Foucault et sa morale » au terme de laquelle

est évoquée la mort du philosophe: « la sagesse antique lui était devenue personnelle d'une autre manière encore; durant les huit derniers mois de sa vie, la rédaction de ses deux livres a joué pour lui le rôle que l'écriture philosophique et le journal intime jouaient dans la philosophie antique: celui d'un travail de soi sur soi, d'une autostylisation ».

Pourquoi cette mort, si tôt venue, alors que l'œuvre n'était pas achevée ? Cité par Jeanne Colombel, Sartre indique une réponse possible: « il y a des vies qui brûlent comme du nylon, d'autres comme des bougies, d'autres comme du charbon qui s'éteint doucement



sous la cendre... courtes ou longues, rapides ou lentes, elles sont l'époque elle-même... Ainsi des vies brèves seront oraculaires: en elles l'époque a choisi de dévoiler réellement son sens et les circonstances de son abolition future ».

Annette DELRANCK

(1) Gilles Deleuze - « Foucault », éd. de Minuit, prix franco: 67 F.

Jean-Paul II et l'audace de l'amour



Gérard Leclerc

Devant le « phénomène » Jean-Paul II, l'esprit du temps dont les media sont l'expression directe, hésite. Tantôt, le pape est perçu comme une sorte de héros du rêve américain, personnage super-sympa, dynamique, conquérant, alliant la réussite personnelle à un idéalisme total. Tantôt, l'image s'inverse et les connotations négatives s'affirment, quoiqu'avec une certaine prudence : le défenseur des valeurs morales est alors associé à une conception rétrograde, rigide, des mœurs, à un catholicisme populaire peu enclin au libéralisme. Jugé du point de vue des critères politiques, il est l'objet d'une même oscillation entre le progressisme de ses idées sociales et le conservatisme de ses valeurs éthiques. Il est malheureusement difficile à l'esprit du temps d'apprécier une personnalité et son message, en faisant le détour de son cheminement intérieur. L'image médiatique condense un faisceau de connotations simples, au détriment de toute profondeur.

UN PROVOCATEUR PERMANENT

Contrairement à l'opinion qui court, le pape actuel, « bête de media » il est vrai, est l'homme moderne le moins enclin à se faire piéger par la simplification obligée du système spectaculaire. D'une certaine façon, il agit à son égard en provocateur permanent. Ses discours sont un défi à la simplification qui ne manque pas de faire son oeuvre. Un seul exemple : le pape « condamne », chacun le sait, la sacro-sainte pilule contraceptive. Et beaucoup de s'indigner ou de faire des gorges chaudes ; et de répéter que c'est décidément une obsession chez lui. Il se trouve que les prises de position du pape sur cette question sont fondées sur une longue réflexion à la fois phénoménologique et spirituelle. C'est toute une théologie du corps et de l'amour conjugal qu'il propose à une époque qui ne cesse de révéler l'eros sans vouloir en comprendre les vrais secrets.

Ainsi simplifié, Jean-Paul II n'en persévère pas moins. On n'échappe pas à son temps. Et si critiquable que soit le système médiatique, il n'en fournit pas moins d'autres images qui finissent par faire leur chemin. En quatre jours de visite à la région lyonnaise, il a permis aux Français de faire un retour prodigieux sur leur mémoire nationale. Ces grands monuments, ces noms, ces paysages d'une région ont brusquement repris sens, tandis que l'oubli - qui est bien l'antithèse de la culture - était refoulé. Si les Français - qu'un récent sondage du Monde nous révèle catholiques *culturellement* à plus de 80% - voulaient réellement donner un contenu à leur culture, ils le pouvaient brièvement, synthétiquement, grâce aux images télévisées. C'était un extraordinaire raccourci de notre passé national depuis le martyr des chrétiens de 177 dans l'amphithéâtre des Trois-Gaules jusqu'à l'Eglise sortie de la persécution révolutionnaire qu'incarnent Jean-Marie Vianney et Antoine Chevrier en passant par ces symboles de l'humanisme chrétien et de la Contre-Réforme que sont François de Sales et Jeanne de Chantal, ainsi que par l'incandescence mystique de Marguerite Marie Alacoque au cœur du Grand Siècle.

Il est vrai que les impressions ainsi reçues sont souvent fugitives. Mais la catéchèse de Jean-Paul II est là pour leur donner consistance et renvoyer à leur foyer de sens. Des origines chrétiennes de la France reliées à travers Pothin et Irénée, aux origines apostoliques de l'Eglise à nos jours, la mémoire parcourt toutes les strates historiques qui témoignent d'une continuité dans l'annonce d'un même Seigneur et d'un même message, avec de siècle en siècle le même génie des renouveaux, des adaptations, des créations qui imposent aux modernités successives l'insurpassable nouveauté du Christ.

Impossible, lorsqu'on a parcouru cet itinéraire, de prendre encore Jean-Paul II pour un sympathique idéaliste prônant quelque idyllique humanisme. Défenseur des droits de l'homme ? Certes, et avec quelle force de conviction ! Mais défenseur de l'homme d'autant plus ardent, qu'il ne cesse d'en montrer la vocation. Hors de sa destination surnaturelle, sa transcendance est toujours en péril, sous le coup de toutes les désillusions. La culture rationaliste à force de l'avoir voulu faire naître de ses forceps a-t-elle fabriqué autre chose qu'une figure de sable aussi vite recouverte par la mer ? L'homme de Cracovie, qui a vu tour à tour nazisme et stalinisme s'abattre sur sa patrie ne peut concevoir d'humanisme que tragique. Si *l'homme est la route de l'Eglise*, c'est parce qu'elle en connaît l'énigme, cette mystérieuse création à l'image et à la ressemblance.

Il était réservé à notre temps de voir ce message évangélique proposé universellement à la galaxie Marconi. Avec Jean-Paul II, l'Eglise figure et symbole de la Tradition, est la modernité même qu'elle soumet à sa loi. Le successeur de Pierre se fait absolument moderne pour exercer sa mission de pasteur universel en parcourant toutes les terres habitées. L'avion papal ne cesse de porter la bonne nouvelle que les satellites répercutent sur tous les continents. Aggiornamento ! Mais cette mise à jour est dans le mouvement même de la tradition qui inclut le génie des renouveaux. Cette église dont Irénée saluait déjà à la fin du second siècle la prééminence par rapport à toutes les autres, délègue son pasteur avec mission de confirmer ses frères en chaque nation. Et le chef d'Etat de la plus petite île de l'Atlantique ou du Pacifique peut saluer dans l'évêque de Rome le faiseur de ponts, le *pontifex*. C'est vrai, aujourd'hui, avec plus de symboles démonstratifs que jamais.

UNE INITIATIVE EXTRAORDINAIRE

On sait quelle extraordinaire initiative, Jean-Paul II a annoncée le samedi 4 octobre, fête de François d'Assise à l'amphithéâtre des Trois-Gaules : « *je désire lancer solennellement à toutes les parties en conflit dans le monde un appel ardent et puissant pour qu'elles observent, au moins durant toute la journée du 27 octobre, une trêve complète des combats. Je lance avec confiance cet appel, car je crois à la valeur et à l'efficacité des signes. Que la trêve du 27 octobre soit une incitation, pour ces parties en conflit, à entreprendre ou à poursuivre une réflexion sur les motifs qui les poussent à chercher par la force, avec son cortège de misères humaines, ce qu'elles pourraient obtenir par la négociation sincère et le recours aux autres qu'offre le droit. J'adresse aussi cet appel à ceux qui cherchent à atteindre leurs buts par des méthodes de terroristes ou d'autres formes de violence. Qu'ils reviennent rapidement à des sentiments d'humanité.* »

Le 27 octobre, le pape a en effet, convoqué à Assise les représentants de toutes les religions pour une journée de prière au service de la paix. Initiative étonnante d'une audace inouïe. Depuis la trêve de Dieu au Moyen-Age - en pleine chrétienté ! - on n'avait jamais « ordonné » une suspension des armes. Toutes les nonciatures et les épiscopats ont reçu mission de se mettre en relation avec tous les belligérants possibles, toutes les guérillas. Rêve impossible, inouï ! Mais s'il n'y avait ainsi des signes d'amour inconditionné, pourrait-on croire à la tendresse de Dieu ? « *Les saints, disait Bernanos, ont le génie de l'amour.* »

Gérard LECLERC

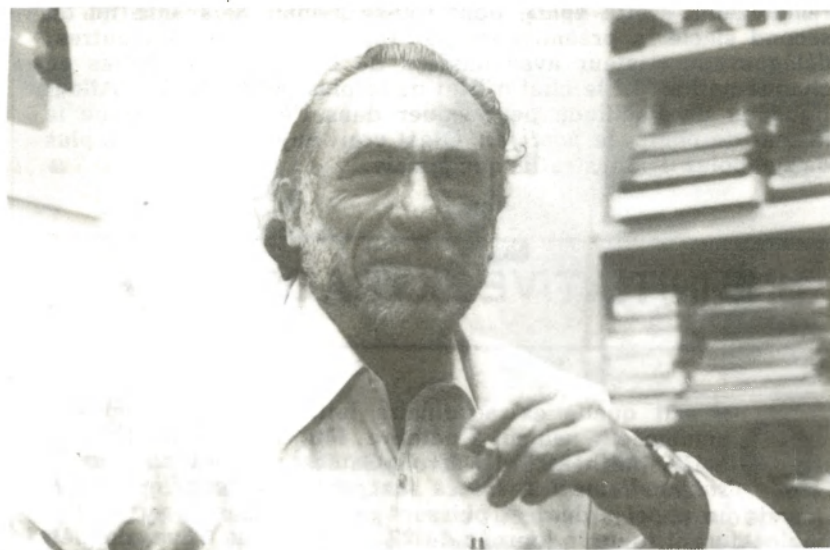
Angoise

Bukowski le scandaleux

« Mon art s'enracine dans la peur », dit Bukowski dans « Women ». Au commencement donc il y a la peur. Rien n'est vrai, rien ne dure, rien n'est; tout est violence: la vie, la société, le sexe.

La vie n'est qu'une sinistre et dégradante plaisanterie répétée par un dieu qui, depuis les Commencements, défèque sur les hommes son impitoyable cruauté. La vie n'est, entre deux néants et traversée elle-même de néant, qu'une parenthèse shakespearienne: bruit et fureur. La vie manque d'âme.

anarchiste: la société ne s'améliore pas, les révolutionnaires sont aussi bêtes, lâches et fanatiques que les curés. La véritable révolution se ferait du dedans de l'homme vers le dehors. Elle est improbable. Il faudrait pour conjurer la politique ou échapper à la niaiserie romantique « sauver le monde en



■ Charles Bukowski (photo Palutke-Grasset)

Les hommes, pour oublier, s'usent au travail, pliant sous la violence des flics ou des patrons; ils se mutilent aux coins de la morale. D'autres, quelques uns, une minorité, trouvent comme Hank (Bukowski pour les intimes) dans l'alcool, les courses, la boxe, la baise, le frisson d'être, face à la peur, l'existant qui tout ensemble dit non et récupère la réalité sous les espèces de l'intensité. Aucun espoir au-delà ni au-dessus du monde.

Aucun espoir non plus dans l'amélioration de la société. Buk est désespéré, solitaire,

sauvant un seul homme à la fois». Mais Bukowski n'a pas la foi. Il est anarchiste comme d'autres sont athées.

La femme ? C'est une bombe sexuelle. Toute femme. Pour éviter de sauter, Bukowski se fait artificier: il la saute. Là culmine le danger: là, la peur. Les sexes sont en guerre et la guerre se fait partout où se rencontre la violence érotique des femmes: sur les trottoirs, dans les aéroports, dans ces manifestations où l'auteur est appelé à lire ses oeuvres, dans les bars. L'Amérique en libérant la femme lui a donné les

moyens du grand fauve. Portés par le désir sexuel mis à nu, exaspéré, on se fait face et l'on ne survit dans cette jungle qu'en portant les premiers coups et les plus violents. Faute d'assumer l'âme, chacun ne possède plus que soi-même dans la possession violente du corps de l'autre, ne tournant plus qu'autour de sa solitude, plonge plus avant les ongles de son désespoir dans un jeu où le partenaire n'a que le mérite de sa nouveauté et la même faiblesse de porter le même masque d'un impossible absolu. Les scènes renouvelées de biture et de baise monotones reçoivent parfois l'accent tragique d'une fuite en avant, d'une panique généralisée. Il arrive à Bukowski de se dresser en prophète-acteur d'une fin de monde.

Il y a la peur à la fin. Bukowski n'avance pas et tous ses contes de folie (ordinaire), toutes ses histoires (de cul et de bonnes femmes) disent inlassablement la même chose: la peur. Ce n'est pas sans grandeur: peu de réquisitoires contre l'Amérique et la modernité ont cette force. Mais on se demande si cette pétition de lucidité n'aveugle pas à la longue son auteur. Car enfin il y a cette tendresse qui traverse parfois les couples et l'oeuvre, il y a ce dormir commun « meilleur encore, peut-être, que de faire l'amour. Filer ensemble dans le sommeil sans la secousse du désir. » Il y a ce sens, pourvu qu'on apprivoise ses abîmes, pourvu qu'on s'oublie: s'ouvrir à une lumière rasante, à un visage et s'y tenir...

Alain FLAMAND

Les oeuvres de Bukowski ont été reprises par les éditions Grasset et « Women », ce chef-d'oeuvre, est en Poche.

mercredis

Programme d'octobre

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans les locaux du journal (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (entrée gratuite), elle s'achève à 22 heures. Un buffet chaud amical est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 18 F).

Mercredi 15 Octobre. Reprise de nos réunions hebdomadaires.

Nos lecteurs connaissent bien Philippe NOURRY puisqu'il nous avait accordé un entretien dans notre numéro d'été. C'est, bien sûr, son livre « Juan Carlos, un roi pour les républicains » qu'il viendra nous présenter.

Philippe Nourry est journaliste et a reçu en 1970 le Prix Albert-Londres pour ses enquêtes et reportages sur l'Espagne et l'Amérique latine.

Mercredi 22 Octobre - Blandine BARRET-KRIEGLER est chargée de recherches au CNRS et Maître de conférences à l'Institut d'Etudes politiques, en 1985 elle a été chargée par le Président de la République d'établir un rapport sur le rôle de l'Etat. Son livre « Les chemins de l'Etat » est une réflexion sur la nature du pouvoir moderne. C'est de ce sujet que nous débattons avec elle.

Mercredi 29 Octobre - Devant les menaces que les projets gouvernementaux et l'idéologie sécuritaire font courir aux libertés individuelles, il nous a paru intéressant d'inviter Maître Yves JOUFFA qui nous parlera de la Ligue des Droits de l'Homme qu'il préside, mais aussi des problèmes posés par la nouvelle législation répressive qui est en train de se mettre en place.

Souscription

Qui connaît Jacques Bainville ?

Au mois de février dernier «Royaliste» saluait la mémoire de Jacques Bainville à l'occasion du 50^e anniversaire de sa mort. L'historien royaliste qui a connu de son vivant un immense succès est à la fois «célèbre et mal connu».

Célèbre par l'influence qu'il a exercée sur nombre d'hommes politiques : c'est Jean Lacouture, le biographe du général de Gaulle qui écrit : «Je crois que l'influence de Bainville fut sur lui considérable (...) la filière Bainville est en tout cas à suivre pour comprendre la diplomatie gaulienne».

Mal connu parce que la majeure partie de ses œuvres sont aujourd'hui introuvables, mais aussi parce que l'Histoire didactique qui s'attache plus aux explications des enchaînements de faits qu'aux faits eux-mêmes, est passée de mode. Et pourtant, pour le non-spécialiste, pour «l'honnête homme», cette façon d'écrire l'Histoire est indispensable pour dégager et comprendre la trame des événements politiques ou diplomatiques.

A l'exception de la biographie écrite par Jean Monod il y a deux ans, il n'existe pour l'instant pas de livre récent sur Jacques Bainville. C'est une lacune qui doit absolument être comblée dans les années à venir.

Pour servir d'introduction à ce renouveau, souhaitable et

prévisible, des études bainvilliennes, nous avons décidé d'éditer un ouvrage, réalisé par un jeune historien, qui constitue une présentation générale de Jacques Bainville et de son œuvre. Bien loin d'être une hagiographie, ce travail ne dissimule ni les défauts ni les dangers de l'Histoire explicative, il n'en a que plus de valeur.

Ce livre paraîtra au printemps 87, mais nous le mettons en souscription dès aujourd'hui. La mise en souscription d'un ouvrage a, pour nous, deux avantages : nous procurer l'avance financière nécessaire à l'édition et nous indiquer l'ordre de grandeur du tirage que nous devons effectuer. Au lecteur qui nous aide par sa souscription nous faisons bénéficier d'un tarif extrêmement avantageux en remerciement.

Alors n'attendez pas pour profiter de cette offre et souscrivez, dès aujourd'hui, au «Jacques Bainville».

Yvan AUMONT

Nous disposons d'un certain nombre de livres de Bainville d'occasion, nous vous en enverrons la liste sur votre demande (voir bulletin ci-dessous).

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

NOM/Prénom :

Adresse :

- ☐ souscrit à l'ouvrage sur Jacques Bainville à paraître au printemps 87 et verse pour cela 60 F (à l'ordre de Royaliste)
☐ désire recevoir la liste des ouvrages de J. Bainville disponibles d'occasion

CONVENTION REGIONALE DU GRAND OUEST

Le 8 novembre à Rennes aura lieu la Convention régionale du Grand Ouest.

Cette journée d'étude et de réflexion animée par Nicolas Lucas, conseiller municipal d'Angers et Bertrand Renouvin aura pour thème :

- Les royalistes et les élections - Comment s'y préparer ?
- Comment préparer le retour des royalistes dans la vie politique régionale ?

Tous renseignements en écrivant à N.A.R. - B.P. 2536 - 35025 Rennes cedex

NOUVELLES AFFICHES

Deux nouvelles affiches viennent d'être éditées par notre délégation régionale pour les Pays de Loire.

- Un bandeau «NOUVELLE ACTION ROYALISTE» avec l'adresse du mouvement (format 15x42 cm) - Prix : 50F les 100 ou 180 F les 500

- Un bandeau «ROYALISTE en vente dans les principaux kiosques» (format 15x42 cm) - Prix : 60 F les 100 ou 200 F les 500

Les commandes sont à adresser à Nicolas LUCAS, B.P. 2141 - 49021 Angers-cedex accompagnées de leur règlement à l'ordre de Nicolas LUCAS.

FAIRE CONNAITRE «ROYALISTE»

Une tâche de propagande qui peut être accomplie par tout le monde, même par les isolés, c'est de faire connaître «Royaliste». N'ayant pas les moyens d'organiser de grandes campagnes publicitaires, notre seul moyen d'augmenter l'audience de notre journal, c'est d'utiliser le capital de bonne volonté que représentent nos lecteurs.

Nous tenons à votre disposition des invendus du journal pour le diffuser auprès de vos amis. Pour un prix modique nous vous ferons parvenir chaque quinzaine un certain nombre d'exemplaires invendus. Tarif pour 6 mois : pour 5 ex. 65 F - pour 10 ex. 121 F. Adressez vos commandes au journal accompagnées de leur règlement.

EXPOSITION

L'exposition «Louis XVI et son image» qui avait connu un grand succès au printemps dernier à Paris rouvre ses portes à la Salle des fêtes de la mairie du 3^{ème} arrondissement (2 rue Eugène-Soulier) à partir du 20 octobre jusqu'au 2 novembre.

Cette exposition a été enrichie de nouveau documents et a été réalisée avec le concours de l'«Association Louis XVI».

OFFRE SPECIALE AUX NOUVEAUX LECTEURS

NOM/Prénom :

Adresse :

désire recevoir sans engagement de ma part :

- Un abonnement d'essai de trois mois à "ROYALISTE"
- Un livre présentant la vie et les idées du comte de Paris
- Le dernier livre de Bertrand Renouvin "La république au roi dormant"
- Une brochure "Connaissez vous les royalistes d'aujourd'hui?"
- Une documentation complète sur la NAR et ses publications

le tout d'une valeur de 180 F pour 90 F seulement

Règlement à l'ordre de "Royaliste", 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris, CCP 18104 06 N Paris

La monarchie au péril du passé



Actualité de la monarchie... Que d'articles sur ce thème ! Et combien de fois avons-nous entendu dire que nous prenions nos désirs pour des réalités ! Pourtant, l'idée a cheminé, et la question, qu'on disait dépassée, est aujourd'hui prise au sérieux. C'était l'hiver dernier le dossier publié par *L'Événement du Jeudi*, puis cet été le beau dialogue, dans *Globe*, entre le comte de Paris et Harlem Désir. Nous citons il y a quinze jours un éditorial de Louis Pauwels, toujours sensible à l'air du temps, et Michel Polac prépare une émission sur ce thème, que la revue *Autrement* abordera dans un de ses prochains numéros... A droite, à gauche, au centre, on s'intéresse et on s'interroge - non seulement dans la presse mais aussi dans les milieux politiques, que la Vème République et la coexistence ont rendu sensibles aux idées de légitimité, d'arbitrage, de continuité. Je ne dis pas que certains hommes d'Etat sont en train de devenir monarchistes, mais que les soucis aujourd'hui exprimés favorisent la réflexion sur une monarchie déjà partiellement instituée.

RISQUES

Ces signes devraient nous réjouir puisqu'ils annoncent qu'un grand débat sur la monarchie est désormais possible dans le pays. Comme il serait agréable de se laisser porter par la vague naissante ! Je crois au contraire qu'il nous faut redoubler de vigilance. Toute mode politique (la monarchie, après tant d'autres, pourrait en être une) se crée et risque de se développer dans l'ambiguïté - à la fois pour de bonnes et de mauvaises raisons. Nous tentons de formuler les bonnes et nous sommes heureux de voir nombre d'intellectuels, de journalistes et d'hommes politiques se pencher sur elles. Mais nous ne saurions négliger les mauvaises, qui peuvent se répandre aussi rapidement que les autres. Précisons :

- Il y a le risque, mineur, d'un retour à l'extrémisme royaliste, soit sous sa forme virulente (le maurrassisme) soit sous sa forme nostalgique (le prétendu « légitimisme »). Apparemment très éloignés, ces deux courants communient dans le même traditionalisme borné, dans la même haine de la démocratie, dans la même passion de la guerre civile. *Ultras*, chacun à sa manière, ils ont gravement nui à la monarchie, puis à la tradition royaliste. Il serait désastreux de laisser ces extrémistes porter atteinte à la pertinence de l'idée monarchique, qui tient à l'oeuvre novatrice du comte de Paris et au fait que Juan Carlos est le restaurateur et le garant de la démocratie espagnole.

- Il y a le risque très visible du retour à un passé idéalisé, et de l'enfermement dans celui-ci. C'est là un phénomène déjà ancien, qui s'explique par la crise de notre société : quand le présent déçoit, quand l'avenir inquiète, le passé constitue un séduisant refuge. L'immense succès du « Cheval d'Orgueil » de Pierre Jakez-Hélias (qui montrait pourtant la dureté de la vie paysanne) a été le premier signe de ce mouvement nostalgique qui est développé par les romans historiques, les traités d'ésotérisme et certains historiens spécialisés dans l'apologie du « bon vieux temps ». Cela peut faire plaisir, après tant de propagande anti-monarchique. Mais prenons garde : une monarchie qui s'instituerait sur un fond mythique serait une imposture vouée à un rapide effondrement.

ANACHRONISMES

Il y a le risque grave d'un dérapage du débat sur la Révolution française. Jacques Le Goff l'évoque ce mois-ci (1) et redoute que la mode « vendéenne » ne soit le début d'un « grand souffle réactionnaire » qui va « s'exacerber avec l'approche du bi-centenaire ». Sans nier l'intérêt et l'importance historique des

guerres de Vendée, je crois comme lui qu'elles offrent l'occasion d'un règlement de comptes anachronique (la République n'est plus terroriste) et dangereux : chez les historiens, le « parti vendéen » réveillera le « parti jacobin » et tous les deux, secrètement complices, empêcheront que la Révolution française soit enfin comprise et assumée (2). Quant à l'idée actuelle de la monarchie, il est clair qu'elle serait mise à mal par un tel débat.

- Comme résultante des trois autres, il y a enfin le risque majeur de voir réapparaître le vieux débat entre une Monarchie abstraite et une République qui ne le serait pas moins. Parce que l'esprit républicain s'est transformé, parce que la monarchie s'est modernisée conformément à sa tradition (3), parce qu'il y a déjà une part de monarchie dans nos institutions, il y a chance de dépasser un débat devenu, lui aussi, anachronique.

Ne nous laissons pas tenter par une régression qui recréerait, dans le pays, une situation de guerre civile. Et prions ceux qui voudraient la susciter, au moins dans les esprits, d'être attentifs à ce que dit et fait le comte de Paris (4). La monarchie n'est pas un système fabriqué et manipulable, mais une tradition vivante et une institution incarnée. Qui, se disant royaliste, refuserait d'entendre ou récuserait le Prince ferait par là même l'aveu de son imposture et de son fanatisme.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. *Le Magazine littéraire* n°234 octobre 1986

(2) cf. l'article de François Furet dans le *Nouvel Observateur* des 11-17 juillet 1986 : « il y a deux moyens sûrs de ne rien comprendre à la Révolution française, c'est de la maudire ou de la célébrer ». cf. également « Penser la Révolution française » (Gallimard)

(3) Lire ou relire l'excellent « Manifeste archaïque » de Laurent Dispot (Editions Grasset)

(4) Les éditions Grasset annoncent la publication, l'hiver prochain, d'un nouveau livre du comte de Paris, qui y exprimera l'essentiel de sa pensée et de son projet.